

**InnovÉE « Innovation
en énergie électrique »
États financiers
au 31 mars 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
296, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4C9

Aux membres de
InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

Téléphone : 450 438-4249
Sans frais : 1 877 438-4249
Télécopieur : 450 436-6144
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme InnovÉE « Innovation en énergie électrique », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme InnovÉE « Innovation en énergie électrique » au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Saint-Jérôme
Le 15 juin 2017

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A112341

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

			2017	2016
	Fonds d'administration	Fonds de recherche initiée	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports - Ministère de l'Économie, Science et Innovation	258 034	591 402	849 436	677 405
Cotisations des membres	75 750		75 750	56 250
Formations et conférences	1 000		1 000	
Intérêts	13 097		13 097	9 030
Honoraires de gestion - publics	17 182		17 182	
Honoraires de gestion - privés	51 753		51 753	34 052
	416 816	591 402	1 008 218	776 737
Coût des projets				
Projet # 1306				16 640
Projet # 1308		21 000	21 000	39 000
Projet # 1310				20 000
Projet # R4-1402		10 660	10 660	10 660
Projet # R5-1503				168 897
Projet # R5-1504		32 660	32 660	
Projet # R5-1505		198 000	198 000	
Projet # R6-1501		111 381	111 381	
Projet # R6-1502		40 342	40 342	
Projet # R7-1503				130 308
Projet # R7-1506		10 000	10 000	
Projet # R8-1503		167 359	167 359	
		591 402	591 402	385 505
Charges d'administration				
Salaires et charges sociales	305 122		305 122	330 858
Assurances	1 946		1 946	1 844
Charges locatives	5 000		5 000	5 000
Fournitures de bureau et papeterie	916		916	872
Frais d'organisation d'activités et de colloques				2 749
Frais de comités	3 793		3 793	7 792
Frais de participation à des activités et conférences	10 035		10 035	2 368
Frais de représentation	1 162		1 162	1 258
Frais de voyages et de déplacement	7 111		7 111	4 028
Honoraires professionnels	18 613		18 613	21 424
Honoraires professionnels - honoraires de coordination et direction	3 050		3 050	6 325
Honoraires professionnels - honoraires de gestion et suivi de projets	486		486	829
Intérêts et frais bancaires	1 573		1 573	1 112
Publicité	4 005		4 005	8 774
Taxes et permis	534		534	34
Télécommunications	4 073		4 073	5 024
Amortissement - immobilisations corporelles	1 201		1 201	852
	368 620		368 620	401 143
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	48 196	-	48 196	(9 911)

InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017		2016	
	Fonds d'administration		Total des fonds	Total des fonds
	Non affecté négatif	Investi en immobilisations		
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	(48 829)	3 393	(45 436)	(35 525)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	49 397	(1 201)	48 196	(9 911)
Investissement en immobilisations corporelles	(1 220)	1 220		
Solde à la fin	(652)	3 412	2 760	(45 436)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	48 196	(9 911)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 201	852
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(1 109)	(40 982)
Frais payés d'avance	(396)	97
Apport à recevoir - fonds d'administration		108 500
Apport à recevoir - fonds de recherche initiée	(525 692)	(859 635)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	3 948	15 236
Honoraires de gestion et cotisations reportés	(2 250)	(1 206)
Apport reporté - fonds d'administration	91 966	69 200
Apport reporté - fonds de recherche initiée	<u>3 633 323</u>	<u>872 212</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 249 187	154 363
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	<u>(1 220)</u>	<u>(3 073)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 247 967	151 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 377 763</u>	<u>1 226 473</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>4 625 730</u></u>	<u><u>1 377 763</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Situation financière

au 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - fonds d'administration (note 4)	4 625 730	1 377 763
Comptes clients et autres créances - fonds d'administration	59 308	58 199
Frais payés d'avance - fonds d'administration	833	437
Tranche à court terme des apports à recevoir - fonds de recherche initiée	<u>1 220 947</u>	<u>1 405 211</u>
	5 906 818	2 841 610
Long terme		
Apports à recevoir - fonds de recherche initiée	709 956	
Immobilisations corporelles - fonds d'administration (note 5)	<u>3 412</u>	<u>3 393</u>
	6 620 186	2 845 003
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement - fonds d'administration (note 6)	56 512	52 564
Honoraires de gestion et cotisations reportés - fonds d'administration		2 250
Apport reporté - fonds d'administration (note 7)	334 705	242 739
Apport reporté - fonds de recherche initiée - portion engagée (note 8)	<u>1 309 532</u>	<u>1 287 941</u>
	1 700 749	1 585 494
Long terme		
Apport reporté - fonds de recherche initiée - portion engagée (note 8)	2 397 307	1 283 317
Apport reporté - fonds de recherche initiée - portion disponible (note 8)	<u>2 519 370</u>	<u>21 628</u>
	6 617 426	2 890 439
ACTIF NET		
Non affecté négatif	(652)	(48 829)
Investi en immobilisations	<u>3 412</u>	<u>3 393</u>
	2 760	(45 436)
	6 620 186	2 845 003

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

InnovÉE « Innovation en énergie électrique »

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

1 - STATUTS, OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Les activités de l'organisme ont pour but de soutenir le développement et le financement de projets collaboratifs en lien avec l'industrie électrique, l'électrification des transports et l'intelligence véhiculaire. Au sens des lois provinciale et fédérale, il est un organisme à but non lucratif et est exempté des impôts sur les bénéfices.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services, à l'administration et aux opérations courantes de l'organisme.

Le fonds de recherche initiée présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de recherche.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés au fonds d'administration sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Formations et conférences

Les formations et conférences sont constatées à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les formations ou les conférences ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des formations et conférences encaissé mais non encore gagné est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées au moment de l'adhésion officielle des membres, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des cotisations des membres encaissé mais non encore gagné est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Honoraires de gestion

L'organisme constate ses produits d'honoraires de gestion selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les partenaires de recherche, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des honoraires de gestion encaissé mais non encore gagné est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Ils sont constatés à l'état des résultats au poste « Intérêts » dans le fonds approprié.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Coût des projets

Le coût des projets représente les montants versés par l'organisme à des partenaires de recherche qui réaliseront les travaux de recherche approuvés. Ce coût est comptabilisé lorsque les montants déterminés lors de l'acceptation du projet sont versés en fonction de l'atteinte des critères inscrits aux contrats des projets de recherche subventionnés.

3 - VIREMENT INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 0 \$ (11 100 \$ en 2016) à des fins d'administration à même le fonds de recherche initiée afin de financer les ressources nécessaires au suivi administratif des projets de recherche subventionnés.

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »
Notes complémentaires
 au 31 mars 2017

4 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Encaisse	52 633	57 763
Compte surintérêt, sans échéance	<u>4 573 097</u>	<u>1 320 000</u>
	<u>4 625 730</u>	<u>1 377 763</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
Équipement informatique	<u>5 595</u>	<u>2 183</u>
	<u>3 412</u>	<u>3 393</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 178	2 756
Salaires et vacances à payer	36 315	41 125
Taxes de vente à payer	9 519	3 483
Autres	<u>5 500</u>	<u>5 200</u>
	<u>56 512</u>	<u>52 564</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 9 519 \$ au 31 mars 2017 (3 483 \$ au 31 mars 2016).

7 - APPORT REPORTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION

L'apport reporté représente une subvention servant à couvrir les charges de fonctionnement. Les variations survenues dans le solde de cet apport reporté pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	242 739	173 539
Montant reçu ou à recevoir	350 000	350 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(258 034)</u>	<u>(280 800)</u>
Solde à la fin	<u>334 705</u>	<u>242 739</u>

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

7 - APPORT REPORTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION (suite)

Selon l'entente de subvention, l'apport doit servir à couvrir 70 % des charges administratives admissibles. Des clauses prévoient le remboursement éventuel de l'aide financière versée qui n'aurait pas été engagée pour couvrir des charges admissibles par l'organisme. Lors du renouvellement de l'entente en 2015, le subventionneur n'a pas rappelé les sommes non utilisées. Cependant, il a tenu compte des sommes non utilisées dans le calcul du nouvel apport octroyé. Au 31 mars 2017, un montant de 334 705 \$, comptabilisé à titre d'apport reporté, représente la portion non utilisée de l'apport qui pourra être utilisée pour couvrir les charges administratives des prochains exercices.

8 - APPORT REPORTÉ - FONDS DE RECHERCHE INITIÉE

L'apport reporté représente une subvention servant à couvrir les coûts des projets de recherche initiée qui seront encourus au cours des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde de cet apport reporté pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	2 592 886	1 720 674
Montant reçu ou à recevoir	4 224 725	1 268 817
Montant constaté à titre de produits	<u>(591 402)</u>	<u>(396 605)</u>
Solde à la fin	<u>6 226 209</u>	<u>2 592 886</u>

Le solde à la fin est divisé entre les éléments suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Portion engagée - court terme (note 11)	1 309 532	1 287 941
Portion engagée - long terme (note 11)	2 397 307	1 283 317
Portion disponible (note 11)	<u>2 519 370</u>	<u>21 628</u>
	<u>6 226 209</u>	<u>2 592 886</u>

9 - CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds sont les suivantes :

- Dans le fonds d'administration : dû au fonds de recherche initiée, sans intérêt ni modalités de remboursement, d'un montant de 4 295 306 \$;

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

9 - CRÉANCES INTERFONDS (suite)

- Dans le fonds de recherche initiée : avances au fonds d'administration, sans intérêt ni modalités d'encaissement, d'un montant de 4 295 306 \$.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes à recevoir et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités de fonctionnement.

- Risque de taux d'intérêt :

L'encaisse porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 6 615 941 \$ (2 841 173 \$ au 31 mars 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

InnovÉÉ « Innovation en énergie électrique »

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

11 - ENGAGEMENTS

Projets de recherche initiée

L'organisme s'est engagé à verser des montants en vertu des projets de recherche qui ont été acceptés par la direction, à la condition que ces projets respectent les critères définis dans les contrats de subvention des projets de recherche. Le solde de ces engagements s'établit à 3 706 839 \$ et est réparti entre les projets suivants :

	\$
Projet # R3-1404	82 158
Projet # R4-1401	42 164
Projet # R5-1503	130 308
Projet # R5-1504	32 300
Projet # R5-1505	22 000
Projet # R6-1501	222 762
Projet # R6-1502	90 776
Projet # R7-1503	405 194
Projet # R7-1506	39 760
Projet # R8-1502	25 850
Projet # R8-1503	376 316
Projet # R8-1504	176 346
Projet # R8-1507	336 180
Projet # R9-1601	919 558
Projet # R9-1602	182 018
Projet # R9-1604	147 382
Projet # R9-1606	40 320
Projet # R10-1602	409 978
Projet # R10-1603	25 469
	<u>3 706 839</u>

L'apport reporté pour le programme de recherche initiée, d'un montant total de 6 226 209 \$ au 31 mars 2017, servira à financer ces engagements. Par conséquent, en date du 31 mars 2017, un montant de 2 519 370 \$ est disponible pour l'approbation de nouveaux projets.

Contrat de location

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme pour des locaux et des services administratifs et comptables, à verser une somme minimum de 16 000 \$. Ce contrat échoit au 31 mars 2018 et comporte une option de renouvellement pour une période à déterminer.